

## « Provocation », « démantèlement » : furieux des économies réclamées, les biologistes libéraux rompent les négos avec la CNAM

Marie Foutl | 04.07.2019



Crédit Photo : S. Toubon

C'est une protestation unitaire inédite. Mercredi 3 juillet, les quatre syndicats représentatifs des biologistes médicaux\* libéraux ont claqué la porte de leurs négociations avec la CNAM du prochain protocole d'accord triennal sur les dépenses de biologie médicale.

La raison ? L'annonce d'une demande d'économies de 180 millions d'euros pour 2020 sur les dépenses de biologie médicale, à la faveur du rapport « charges et produits » dévoilé par la CNAM – ce rapport programme les recettes et les dépenses en vue de la préparation du prochain budget de la Sécurité sociale.

« Cette annonce est considérée par la profession comme une provocation. Elle est vécue comme la manifestation d'une volonté délibérée de rompre tout dialogue avec une profession qui a toujours été responsable, et qui a contribué bien plus que toute autre à l'effort de redressement des comptes de la Sécurité sociale », expliquent les quatre syndicats. En avril déjà, une décision de l'assurance-maladie publiée au Journal officiel prévoyait 73 millions d'économies en baissant le tarif d'une soixantaine d'actes. Et l'an dernier, la CNAM prévoyait 95 millions d'euros d'économies pour 2019.

Mais cette fois, la coupe est pleine. La baisse de la nomenclature des actes de biologie médicale (NABM) serait « inédite » par son ampleur, clament les syndicats. « Elle représente un effort de -4,8 % sur une enveloppe de remboursement de 3,7 milliards d'euros. Les dépenses de biologie médicale sont maîtrisées depuis six ans et ne progressent que de 0,25 % par an, très en deçà de l'augmentation de l'ONDAM », fait valoir la spécialité.

## Oukase

Outre le montant des efforts réclamés, les syndicalistes goûtent peu la façon de procéder. « Il n'est pas possible d'ouvrir, d'une main, des négociations où il est question de confiance, de respect et d'engagement, et de l'autre, de prononcer un oukase qui, outre sa forme inélégante, ne peut que mener au démantèlement d'une profession qui est allée au bout des restructurations possibles et des économies d'échelle (...) », indiquent-ils.

Toujours selon les syndicats, les besoins d'examens de biologie augmentent « sans cesse », notamment lors de crises sanitaires comme celle du Lévothyrox. Les biologistes médicaux et leurs laboratoires réalisent depuis dix ans « toujours plus de prescriptions d'examens pour un coût unitaire toujours plus bas ». « Pour y faire face, la profession s'est fortement restructurée tout en menant une démarche d'accréditation longue et coûteuse », rappellent-ils.

## Deux enveloppes ?

Selon les syndicats, raboter le prix des actes de 180 millions d'euros reviendrait donc « à casser la biologie médicale française, à licencier un grand nombre de personnels et à faire le pari d'un nouveau modèle industriel, sans offre de proximité pour les patients », une erreur « majeure » pour la qualité et l'accès aux soins. « Cette baisse n'est pas économique, elle est politique », hurlent les syndicats.

La CNAM fait valoir de son côté que, depuis l'automne 2018, elle constate une « forte reprise » des prescriptions de dosage alors que celles-ci avaient été contenues grâce aux actions de maîtrise médicalisée. Elle souhaite aussi scinder la gestion des dépenses de biologie en deux enveloppes : pour les actes courants et pour les actes novateurs.

\* Syndicat des biologistes (SDB), Syndicat national des médecins biologistes (SNMB), Syndicat des jeunes biologistes médicaux (SJBMM) et Syndicat des laboratoires de biologie clinique (SLBC)

Source : [Lequotidiendumedecin.fr](http://Lequotidiendumedecin.fr)